

Image not found or type unknown



Réemploi d'une succession avec usufruit

Par **Evelyne30**, le **01/05/2014** à **11:32**

Bonjour,

Ma mère, mon frère, ma sœur et moi avons hérité de la maison de nos parents à la mort de mon père en 2012.

Ma mère en possède la moitié, l'autre est partagé entre nous. Ma mère en a l'usufruit.

Ma mère souhaite vendre la maison pour acheter un appartement. Nous sommes d'accord. Qu'advient-il de son usufruit, comment cela va-t-il se passer?

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma question.

Bonne journée!